

Vous avez déposé une demande d'orientation vers un service ou un établissement médico-social

L'équipe d'évaluation peut vous demander certaines pièces complémentaires.

Si vous avez ces pièces, veuillez-nous les fournir.

Si vous avez déjà transmis ces pièces, il n'est pas nécessaire de nous les renvoyer.

Je dépose une première demande

- Comptes rendus spécialisés de l'ensemble des suivis en cours (médicaux ou paramédicaux)
- Bilan de stages / essais éventuels en Etablissement ou Service Médico-Social
- Projet de vie s'il n'est pas complété dans le formulaire de demande
- Questionnaire SAVS / SAMSAH disponible sur le site <https://mdph.somme.fr>
- Pour toute personne hospitalisée > Rapport social du service social hospitalier

• Je dépose une demande de renouvellement ou de révision de mes droits

- Bilan socio-éducatif du service ou de l'établissement d'accueil actuel

• Je bénéficie d'une mesure de protection

- Synthèse sociale du mandataire

- Pour les personnes en situation de handicap liée à des altérations des fonctions mentales, cognitives, psychiques, dont les troubles neuro-développementaux, un document complémentaire disponible sur le site <https://mdph.somme.fr>.

2 parties distinctes à compléter : partie 1 (Volet médical complémentaire), si vous êtes suivi par un spécialiste et partie 2 (Retentissements dans votre vie quotidienne) à remplir par vous ou votre entourage (aidant familial, professionnel médical, paramédical, social, etc.).